

Compte rendu et relevé de décisions

**13 SEPTEMBRE 2016, 10H00 À 17H00,
MEEM, TOUR SÉQUOIA, SALLE TS 19 A**

Participants :

MEEM : Edwige DUCLAY, Eric DODEMAND, Hubert HOLIN

LCSQA : Eva LEOZ, Laure MALHERBE, Marie-Laure MIRAMON, Marc DURIF, François MATHÉ

ATMO France : Anne LABORIE

AASQA : Hélène MARFAING, Marie-Blanche PERSONNAZ, Patrick BOURQUIN, Patrice COLIN, Stéphane GANDAR, Joseph KLEINPETER

Présentation de M. Durif, responsable du pôle caractérisation de l'environnement de la Direction des Risques Chroniques de l'INERIS. Il remplace N. Alsac et il est membre du comité interne du LCSQA.

Pour rappel les prochains CPS auront lieu le 3 novembre et le 15 décembre.

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CPS DU 9 JUIN 2016

Décision :

✓ *Compte-rendu accepté avec les modifications proposées.*

2. COORDINATION NATIONALE

- **Synthèse des retours des AASQA sur le rapport relatif à la conformité du dispositif [LCSQA]**

Le LCSQA remercie les AASQA qui ont fait des remarques :

Air Languedoc Roussillon, Air Lorraine, Air Breizh, Air Normand, Lig'Air, Airparif, Champagne Ardenne et Air-Rhône Alpes/Auvergne

Les objectifs du rapport et le mode d'exploitation des données ont été rappelés :

- Rapport devant servir de point de départ pour l'élaboration des PRSQA 2016-2021
- Exploitation des données basée uniquement sur les déclarations des AASQA
- Résultats de la conformité du dispositif **en 2014** (photographie à un instant « t »)

Le LCSQA a identifié plusieurs types de remarques :

- un certain nombre d'incohérences (par exemple cohérence cartes/tableau ou mauvais report de l'info des grilles). Elles seront corrigées ;
- des erreurs ou oublis dans les grilles d'autoévaluation (signalés a posteriori par mails). Le texte ne sera pas corrigé mais un avertissement sera ajouté au début du rapport et les mails des AASQA seront joints en annexe.

Cependant certaines AASQA ont fait l'effort de nous signaler précisément ce qu'il fallait corriger dans le rapport. Ces corrections seront prises en compte.

- des évolutions du dispositif ont été signalées dans l'intervalle de consultation. Elles ne seront pas corrigées mais seront vérifiées lors de l'évaluation des PRSQA.
- des questionnements sur la compréhension des objectifs globaux et notamment du nombre de stations PM_{2,5} et PM₁₀. Est-ce que ce sont des objectifs nationaux à respecter au niveau de la région ou de la ZAS ?

La question a été posée sur l'instance la plus appropriée pour discuter des sujets tels que l'interprétation de certains passages des directives. Il est rappelé qu'une CS « stratégie » existait à une époque.

➔ **BQA** : la discussion sur la refonte de la comitologie doit être menée.

Décisions :

- ✓ *Le LCSQA modifiera le rapport selon les modalités définies ci-dessus.*
- ✓ *Le LCSQA fera un mail général à toutes les AASQA fournissant le rapport modifié et en décrivant la façon dont les remarques des AASQA ont été intégrées.*
- ✓ *Le rapport sera mis à disposition sur le site du LCSQA en accès restreint (AASQA ; LCSQA, MEEM).*
- ✓ *Pour ce qui concerne les différentes interprétations des objectifs nationaux identifiées dans les retours des AASQA, le LCSQA les reprendra dans une note et la transmettra aux AASQA. Les AASQA compléteront la note par hexagroupe. Cette note servira de base pour une prise de décision au niveau national qui sera ensuite intégrée dans le référentiel technique national.*

- **Nouveau zonage [BQA]**

Le BQA a rappelé le processus d'élaboration du nouveau zonage (courrier du 8 avril du BQA, échanges téléphoniques AASQA/DREAL/MEEM). Les échanges téléphoniques ont permis de rentrer dans le détail de chaque proposition mais le BQA a demandé des renseignements supplémentaires à certaines AASQA pour mieux caractériser les dépassements.

Afin de valider définitivement le nouveau zonage, le BQA a défini un certain nombre de critères qu'il a présentés :

- Objectif général : avoir des zones en cohérence avec le potentiel de pollution et identifier les « zones à risque »

Le BQA rappelle que les ZAS sont une unité de rapportage vis-à-vis de l'Europe mais pas vis-à-vis de la surveillance ni de la communication vis-à-vis de la population dans les régions.

Des questions se posent sur l'intérêt de fusionner certaines ZAS : le LCSQA pourrait être sollicité afin d'évaluer le coût pour chaque hypothèse de fusion envisagée.

Le BQA a rédigé un document présentant les critères retenus pour l'élaboration du zonage et définissant entre autres, les critères pour la définition des ZAG, ZAR et ZR (cf mail d'Edwige Duclay aux AASQA et DREAL du 16/09/2016 présentant l'avis du BQA sur les propositions de zonage –version 15/09/2016). Dans ce document sont présentés région par région, la carte proposée par l'AASQA, l'analyse réalisée par le MEEM et la carte in fine retenue par le MEEM. Le document est actuellement en relecture par la hiérarchie du ministère.

Une fois validé le nouveau zonage fera l'objet d'un arrêté.

Le LCSQA sera ensuite sollicité pour confirmer le niveau de surveillance à mettre en œuvre pour les nouvelles ZAS ainsi définies.

- ➔ **LCSQA** : ce sont les AASQA qui définiront la stratégie de surveillance pour chaque ZAS les concernant et la réponse sera fournie dans les grilles de lecture de chaque PRSQA. Le LCSQA présentera en 2017 la compilation nationale.

Questions/réponses :

- **AASQA** : il va être difficile de respecter le délai de fin septembre pour l'envoi des PRSQA alors que le zonage n'est pas encore défini.

- ➔ **BQA** : Le BQA en est bien conscient. Un délai supplémentaire pourra être donné. Pour les AASQA ne fusionnant pas, le zonage n'est pas ou peu modifié.

- **AASQA** : attention à l'approche par ZAS quel que soit le polluant car des dépassements de seuils sont observés sur certains polluants comme par exemple les HAP et les métaux. Il s'agit la plupart du temps des points « noirs » pouvant faire déclasser toute la ZAS. Comment les traiter ?

- ➔ **LCSQA** : Cette problématique sera traitée dans l'action 1 du PNSQA concernant les zones de vigilance. L'idée étant de définir une stratégie encadrée et de la porter au niveau national (DREAL comprises) et au niveau européen.

- ➔ **BQA** : deux approches pourraient être retenues : traiter le point noir (ou de vigilance) de façon spécifique au sein d'une ZAS en précisant la stratégie de surveillance à mettre en œuvre en fonction du polluant et des populations exposées aux abords du site concerné ; ou en attente de plus de précision, créer une ZAR au niveau du point de dépassement.

La première option, en précisant les particularités de surveillance (impact local, influence industrielle spécifique), est la démarche qui semble la plus appropriée.

➔ **LCSQA** : A ce jour, la Commission n'a jamais répondu de façon claire aux sollicitations de la France sur ce sujet. Cependant ces points noirs concernent souvent les HAP et les métaux pour lesquels les valeurs seuils sont des valeurs cibles (non prises en compte pour les contentieux); On peut ainsi retenir la première option et attendre ensuite la réaction de l'Europe vis-à-vis de cette démarche. Pour information, dans le rapportage Plan et Programmes, il est possible de rapporter des actions qui ne sont pas forcément rattachées à un PPA.

➔ **AASQA** : attention aux dépassements en HAP suite à l'installation des chaufferies.

Joseph, pour information : les villes qui souhaitent aller plus loin et appliquer les normes OMS ont créé des ZADIG (Zone atmosphérique d'intérêt général) sur la base des ZAR non retenues.

Décisions :

- ✓ Une fois le zonage validé par le ministère, le document sera adressé aux AASQA. Dans les 15 jours après réception les AASQA enverront au LCSQA la liste des communes et la population pour chaque ZAS selon le format proposé par le LCSQA.
- ✓ Le BQA publiera le nouveau zonage dans un arrêté.
- ✓ Les AASQA fourniront au LCSQA les grilles de lecture des PRSQA complétées au plus tard le 30 novembre. Elles serviront de base pour la réalisation du rapportage des dataset préliminary (date limite : 31/12/16).

• Présentation du logigramme et du processus de circulation et de validation des données liées au rapportage [LCSQA]

Présentation de la procédure. Elle concerne, d'une part, les polluants concernés par le rapportage européen et le bilan qualité de l'air et d'autre part, les mesures.

Pour les polluants non réglementés et le rapportage des résultats de modélisation et d'estimation objective, deux autres procédures seront proposées ultérieurement.

Questions/réponses :

• **AASQA** : décrire dans la procédure page 7 la manière dont les AASQA doivent faire remonter aux AASQA les erreurs constatées dans les statistiques. Les AASQA souhaitent que cela puisse être fait directement dans GEOd'AIR en « flaggant » les données à modifier, et non pas par échange de mails.

➔ **LCSQA** : ce point sera rajouté dans la procédure.

• **AASQA** : le LCSQA devait faire une demande aux AASQA pour identifier les couples stations/polluants nécessaires au rapportage. De plus, les AASQA veulent « flagger » dès le départ quelles sont les stations qui participent à la conformité et donc au rapportage.

➔ **LCSQA** : le LCSQA se rapprochera des AASQA.

• **AASQA** : faut-il déclarer dans GEOd'AIR une station mobile qui dure sur un an ?

- ➔ **LCSQA** : elle doit être déclarée si elle est conforme et participe à la surveillance réglementaire. Les informations sont disponibles sur le guide « station » du référentiel technique. En fonction de l'objectif de la mesure, la fiche station est rédigée ou pas (si elle ne participe pas au rapportage, elle n'est pas déclarée dans le système et les critères d'implantation ne sont pas évalués).
- ➔ **BQA** : certaines dates en lien avec le rapportage et la publication du bilan de qualité de l'air seront précisées dans l'arrêté « surveillance QA ».

Décisions :

- ✓ *Le LCSQA enverra au plus tard la semaine prochaine la procédure concernant la gestion du référentiel « stations » pour un retour des AASQA attendu comme précisé ci-dessous ;*
- ✓ *Le retour des AASQA est attendu pour le 17 octobre. Le LCSQA intégrera les commentaires dans le document qui sera déposé sur la page du CPS pour validation au prochain CPS (03/11) ;*
- ✓ *Le BQA demande au LCSQA de proposer un moyen de partager les documents en ligne pour faciliter les échanges.*

- **Préparation du programme du LCSQA pour 2017 [LCSQA]**

Pour la construction du programme pour 2017, seront prises en compte les missions récurrentes (QA/QC, ...) ainsi que les actions prioritaires en lien avec la publication de l'arrêté, la lettre de cadrage annuelle et le PNSQA (définition des guides, actions prioritaires...).

Le LCSQA sollicite les AASQA pour demander aux animateurs des ateliers des JTA d'identifier dans chaque atelier les besoins pouvant se traduire par des travaux du LCSQA, comme il avait été fait l'année dernière. Les CS seront également consultées.

➔ **AASQA** : la demande sera relayée aux animateurs des ateliers

➔ **BQA** : Le programme du LCSQA est désormais organisé autour du contrat de performance et des axes du PNSQA. La priorité du BQA pour 2017 sera la finalisation des outils informatiques et la mise en œuvre des webservices pour respecter les exigences de mise à disposition des données. Le LCSQA est également attendu sur des questions concernant la stratégie de surveillance. Cependant, il ne faut pas exclure de nouvelles baisses budgétaires.

- **AASQA** : des questions se posent sur la capacité de réaction du LCSQA sur des sujets tels que les micro-capteurs dont l'évolution est très rapide car développés par des start-up.

➔ **LCSQA** : les trois membres ont la capacité de travailler sur ce mode si le sujet fait partie du programme

- **BQA** : pour ce qui concerne le sujet micro-capteurs, il faut définir une démarche commune et organiser l'expertise et la stratégie à avoir au niveau du dispositif.

- ➔ **AASQA** : ce n'est pas tant les aspects techniques qu'il faut soigner, mais plutôt la communication ainsi que le discours et l'attitude à tenir lors de sollicitations de la part de sociétés proposant ce type de produit

📌 Point d'information :

Appel à projet : ATMOTRACK (sur la page CGDD), une start-up (jeune pousse de la Greentech verte) qui développe de nouveaux capteurs, est lauréate. Le BQA n'a pas été consulté sur ce sujet.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/AtmoTrack-est-un-service.html>

- **AASQA** : demandent au Ministère de défendre l'expertise nationale (AASQA et LCSQA) car des budgets considérables sont mis à disposition sur ce type d'initiative alors que celui du dispositif diminue.

- ➔ **BQA** : est conscient du problème et signale qu'il s'agit d'un vrai problème stratégique
- ➔ **AASQA** : elles ne peuvent pas répondre à ce type d'appel à projets. Des réponses communes avec le LCSQA pourraient être envisagées.

Les AASQA demandent au LCSQA de recueillir toutes les actions qui se développent en région sur ce sujet en faisant une veille et en poussant la réflexion sur la capacité métrologique des outils et la capacité à pouvoir faire partie des outils de surveillance. Il faudra le chiffrer et l'inclure dans le programme de travail. L'idée est de mutualiser les expériences des AASQA et de travailler ensemble avec le LCSQA.

- ➔ **LCSQA** : il est déjà prévu de faire des propositions en 2017 sur ce sujet
- ➔ **BQA** : attention à ne pas détourner les travaux du LCSQA vers des sujets hors exigences réglementaires.

Un atelier des JTA traite du sujet.

Air Rhone Alpes va organiser un Hackathon avec la Métropole de Lyon (réunion / meeting basé sur la programmation informatique collaborative, avec pour objectif de proposer des solutions / idées innovantes dans le domaine de la santé).

Décisions :

- ✓ *Les AASQA demandent aux animateurs des ateliers des JTA de recueillir les besoins pouvant être intégrés au programme du LCSQA pour 2017.*
- ✓ *Proposer une fiche LCSQA pour 2017 sur les micro-capteurs.*

- **Programme de travail de la fédération Atmo-France [Atmo-France]**

Anne Laborie a présenté les travaux de la Fédération ATMO France pour 2016. En premier lieu elle a présenté l'organisation et les différentes instances et groupes de travail de la Fédération. Une évolution est à prévoir en 2017.

Actuellement 27 AASQA et 1 ASQA (Scal'Air) sont adhérentes. Membres associées : industriels (UFIP, UNICEM), collectivités (France Urbaine, Association des Régions de France - ARF, Eco Maires) et ONG (Amis de la terre, France nature environnement et Société française santé environnement).

La liste des référents par thématiques (19) est en cours d'évolution également. A terme le tableau sera complété et transmis avec les noms.

COPIL, GT, et Clubs... ne sont pas tous suivis par la Fédération ATMO

Pour 2017, le programme n'a pas encore été défini mais il y aura certainement des actions en lien avec les fusions et la mutualisation.

Décisions :

- ✓ *La Fédération ATMO transmettra au CPS la liste des référents thématiques une fois qu'elle sera arrêtée*

- **Validation du tableau "Qui fait quoi, quand et comment" des actions prioritaires du PNSQA [BQA]**

Le BQA a transformé en fiches les actions prioritaires du PNSQA présentées dans le tableau général du PNSQA. Elles ont toutes été balayées.

Décisions :

- ✓ *Le LCSQA proposera une nouvelle organisation de la comitologie en lien avec les actions prioritaires du PNSQA*

Action 1. Recenser les pistes d'optimisation d'une surveillance harmonisée sur l'ensemble du territoire, focalisée sur les zones de vigilance

La notion de « zones de vigilance » a été préférée à celle de « points noirs » lors de la rédaction du PNSQA. Tant que la stratégie nationale n'est pas définie, les « zones de vigilance » déjà identifiées par les AASQA ne seront pas transformées en ZAR.

Le LCSQA va démarrer les réflexions en 2016 pour un rendu final en 2017. L'idée est de travailler au sein de la CS « émissions, modélisation et traitement des données » avec les membres du GT « zones sensibles » en l'ouvrant à d'autres participants potentiels.

Décisions :

- ✓ *Le LCSQA rédige le mandat du GT « zones de vigilance » en définissant le calendrier des travaux envisagés.*

Action 5. Elaborer des référentiels méthodologiques sur la modélisation et assurer à tous les territoires une couverture par la modélisation permettant notamment des prévisions à l'horizon de 48h, voire 72 heures qualifiées par un indice de confiance

Le référentiel technique est à faire, il n'a pas pu être retenu dans le programme du LCSQA pour 2016. Il sera prioritaire en 2017.

Pour la mise en œuvre de l'action, les points stratégiques devront être dissociés des points techniques. Les actions concernant la prévision devront être traitées dans les deux prochaines années.

Décisions :

- ✓ La CS « émissions, modélisation et traitement des données » définira les modalités de réalisation de ces travaux et le calendrier associé.

Action 8. Harmoniser les modalités de surveillance des pesticides dans l'air

Les travaux sont en cours : saisine de l'ANSES.

L'ANSES définira une liste de substances et des recommandations de surveillance. Le LCSQA définira ensuite un protocole de surveillance harmonisé. Pour ce faire, des tests météorologiques doivent avoir lieu en laboratoire et sur le terrain.

10 k€ seront débloqués par le BQA pour les deux AASQA volontaires (Atmo Champagne Ardenne, Lig'Air) pour la réalisation de ces tests. Le BQA sera vigilant lors de l'attribution d'aides pour 2017.

Ensuite il faudra mobiliser des fonds pour faire la campagne exceptionnelle. Le BQA souhaite que la redevance des phyto que l'ANSES reçoit finance cette campagne exceptionnelle.

Le BQA souhaite que la base des données mise à disposition de l'ANSES soit également transmise au LCSQA.

Les AASQA rappellent qu'elles mettent les données à disposition dès que le besoin est exprimé : à l'ANSES voire à l'INERIS, via des conventions. Elles veulent connaître l'objectif de cette demande afin de rassurer leurs adhérents comme par exemple les chambres d'agriculture.

Le BQA rappelle que l'objectif final est que les données soient disponibles dans la base de données nationale.

Action 9. Elaborer et mettre en œuvre la surveillance allerge-pollinique en France

Un nouvel arrêté a été publié : RNSA, association française des pollinarius et AASQA sont cités.

Suite au départ de N. Michelot c'est J. Rude qui suivra ce sujet au BQA.

Le RNSA est actuellement financé par la DGEC (95 k€ en 2016) et le ministère de la santé.

- **AASQA** : il y aura des choses dans les PRSQA.

Les trois acteurs cités dans l'arrêté devraient fournir une feuille de route pour la mise en œuvre de cette action.

Le BQA souhaiterait qu'une instance extérieure à ces trois acteurs fasse un bilan de l'existant et définisse des recommandations pour la surveillance : pour le BQA il devrait s'agir d'une instance sanitaire. Sur cette base on pourrait ensuite structurer les acteurs et définir la surveillance.

Les AASQA rappellent qu'il faudrait également faire de la modélisation et de la prévision.

Action 11. Définir la stratégie du Système d'Information sur la qualité de l'air (SIQA) pour mi 2016 et assurer son déploiement au niveau national et local

Les AASQA ont fait un appel d'offre pour identifier un prestataire pour le projet SPOT. Ensuite un cahier de charge doit être rédigé pour l'élaboration d'un nouveau poste central. Le LCSQA sera associé à la définition de ce cahier de charge.

- **AASQA** : des géo standards sont nécessaires pour amorcer ce travail et le dossier doit avancer. Des contacts ont été pris avec le CITEPA pour le géo standard « inventaires ».

- ➔ **BQA** : les géo standards ne sont pas nécessaires pour la définition des cahiers de charge.

Les AASQA ont bien reçu le retour du LCSQA, les modifications ont été prises en compte. Il y a urgence pour mettre en place Inspire et l'inter-opérabilité.

Le BQA souhaite un retour sur l'avancement des travaux, aussi bien sur les géo standards et sur le tableau des données et leurs degrés de mise à disposition.

Une feuille de route sera proposée pour la fin de l'année. Il faut prendre le temps aussi bien du côté AASQA et LCSQA.

Les AASQA seront attentives au fait que les SI soient prioritaires dans les travaux du LCSQA en 2017.

Décisions :

- ✓ Une feuille de route sera élaborée entre le LCSQA et les AASQA pour fin 2016
- ✓ Le GT GEOD'AIR/PASS doit se réunir

Action 13. Fournir des éléments cohérents et harmonisés pour les porter à connaissance à disposition des acteurs

Décisions :

- ✓ Création d'un GT spécifique mais en commençant par faire un bilan de l'existant

- **BQA** : élaborer des « cartes stratégiques air » ne constituera pas une obligation réglementaire dans le cadre de l'arrêté « surveillance QA » pour les AASQA, mais elles pourront les faire.

Action 15. Structurer les programmes MERA et CARA - intégrer les PUF

Le BQA souhaite avoir une proposition de stratégie du programme CARA (dimensionnement du dispositif, valorisation...). Une feuille de route doit être élaborée.

Lors de la réflexion globale de la comitologie, la fusion des certaines CS ou GT existants pourrait être envisagée.

Action 18. Partager un portail d'information internet sur l'air et inscrire l'information sur la qualité de l'air dans l'ère numérique et digitale

Il faudrait prévoir des développements dans GEOD'AIR pour pouvoir transmettre des données vers un portail d'information sur l'air.

- **AASQA** : Le BRGM propose déjà un site de consultation et de téléchargement des données environnementales géo référencées.
- **AASQA** : l'objectif du portail info-air n'est pas clair.
 - ➔ **BQA** : souhait de développer des services de mise à disposition des données avec leurs propres services.
 - ➔ **AASQA** : L'interopérabilité sur laquelle elles travaillent permettrait que d'autres portails puissent venir moissonner les données sur le site de chaque AASQA.

Action 19. Promouvoir une information quotidienne télévisée grâce à un indice ATMO rénové

J. Rude va suivre ces travaux.

Le GT information n'existant plus, un nouveau GT, temporaire, doit être créé.

La convention avec France Télévision va être remise sur la table avec Nathalie Rihouet.

Action 26. Organiser la prise en compte des enjeux émergents et des nouvelles technologies

Le LCSQA proposera une note et une fiche programme pour 2017. Voir discussions plus haut.

Action 31. Adopter des PRSQA compatibles avec le PNSQA et définir un cadre commun pour le suivi annuel des activités régionales

PRSQA à valider progressivement.

Action 33. Favoriser la pérennisation et la diversification des ressources financières tout en recherchant et mettant en œuvre toutes les pistes d'optimisation économique

La Fédération ATMO travaille sur l'identification des nouvelles sources de financement. Le BQA souhaiterait avoir une note d'avancement.

- BQA Loi de finance 2017 :

Les équilibres ne devraient pas bouger globalement (Delta AASQA -12 k€ à ce jour).

- AASQA : il faudrait envisager de pouvoir récupérer une partie du budget du « CAS » pour financer les AASQA.

Le CAS « Compte d'Affectation Spécial » de 100 M€ : taxes récupérées par l'Etat sur les carburants, résidentiel, industrie, phyto, etc.

Une réunion interministérielle aura lieu prochainement et l'appui des parlementaires sera indispensable.

- Question AASQA : est-ce qu'une partie de ce CAS pourrait être utilisée par les régions ?

Le BQA et les AASQA devront échanger régulièrement.

- **Codes couleur [BQA]**

Les AASQA ont demandé au BQA des explications concernant ce nouveau code couleurs. La lettre de cadrage pour 2015 (août 2014) proposait déjà des codes couleurs, que toutes les AASQA appliquent déjà ainsi que Prev'air et le SOEs. Les AASQA regrettent un manque de consultation sur cette nouvelle proposition.

➔ **BQA** : un GT (AASQA, LCSQA, BQA) avait rendu des propositions. Ces propositions ont été discutées et ont fait l'objet d'une nouvelle proposition. Cette nouvelle proposition est celle qui est présentée ce jour (mise à disposition depuis le CPS précédent).

Les motivations du BQA pour cette nouvelle proposition sont :

- avoir des variations plus substantielles autour des paliers et les rendre plus visibles
- tenir compte du biais des modèles

Le BQA note le mécontentement des AASQA sur la façon dont le dossier a été traité, mais souhaite avoir un retour sur les commentaires de fond pour cette nouvelle proposition

La Fédération ATMO a compilé les retours des AASQA sous forme d'un tableau qui est joint en annexe. Le tableau a été balayé en séance.

• AASQA : les valeurs limites OMS n'ont pas été prises en compte

➔ **BQA** : Les valeurs limites prises en compte sont les seuils réglementaires et non pas ceux de l'OMS. Cette proposition pourrait être prise en compte.

• AASQA : La valeur supérieure (indigo) est la même que celle des cours d'eau, le brun pourrait être testé.

• AASQA : Des tests n'ont pas pu être faits et il n'est pas possible d'identifier des problèmes. Des tests doivent également être faits en haute définition.

• AASQA : Attention, ce nouveau code couleurs va demander du travail aux AASQA car il faut également vérifier l'impact sur les anciennes cartes. Il faudra refaire toutes les cartes qui sont actuellement mises à disposition dans les sites web des AASQA.

Les AASQA sont d'accord avec cette nouvelle échelle à 13 couleurs, moyennant quelques modifications.

Décisions :

- ✓ Des AASQA volontaires identifient des référents pour le sujet des codes couleurs (une AASQA par hexagroupe). Les noms des référents seront adressés à H. Holin.
- ✓ Une dizaine de jours avant le prochain CPS, les référents enverront les résultats des tests sur cette gamme à 13 couleurs. Des propositions alternatives seront également testées : quelques couleurs et l'opportunité d'inclure les seuils de l'OMS. Des échanges pourront avoir lieu par conférence téléphonique.
- ✓ Le LCSQA regardera au niveau national comment les seuils OMS ont été traités sur des rapports PREPA et proposera la méthodologie à suivre aux AASQA.
- ✓ Au niveau national il sera demandé à Prev'air de faire des tests également.
- ✓ L'échelle de couleurs sera validée au prochain CPS au vu des résultats des échanges. Les dates de mise en application et les contraintes en lien avec la mise en œuvre de cette nouvelle échelle seront également discutées.

3. POINT D'ACTUALITÉ :

- JNQA et ANQA [BQA]

JNQA le 21 septembre 2016

Environ 60 événements inscrits dont plusieurs AASQA (12) et le LCSQA.

La ministre sera à Grenoble les 23 et 24 sur le thème de la mobilité. Elle interviendra le 14 septembre sur la piétonisation des voies sur berge.

Assises nationales de l'air les 22 et 23 septembre 2016

Le Président de la Fédération sera présent. Les AASQA sont un peu déçues car les journées sont plutôt orientées techniques et pas tellement vers les élus.

- **Arrêté du 26/08/16 et son instruction [BQA]**

L'arrêté « Mesures d'Urgence » a été modifié.

Une saisine ANSES est en cours actuellement pour revoir les normes de qualité dans l'air ambiant, surtout NO₂. Les AASQA et le LCSQA n'ont pas été interrogés sur cette saisine.

Le rendu est attendu pour février mars 2017.

Ensuite, avec l'avis de l'ANSES le haut conseil de santé public sera saisi.

- **Projet d'arrêté d'obligation [BQA]**

Il fait actuellement une trentaine de pages.

Il va être mis dans le circuit de relecture de la hiérarchie.

Puis un courrier sera adressé par L. Michel aux AASQA, aux DREAL et au LCSQA pour consultation (3 semaines environ de délai).

L'objectif est de le publier en fin d'année.

- **Bilan Qualité de l'Air 2015 [BQA]**

Retard dans la publication cette année, il ne sera pas disponible pour les assises. Le format sera beaucoup plus court et renverra vers des liens internet.

Afin d'éviter que cela ne se reproduise, des dates de rendu des données ont été notées dans l'arrêté.

- **GEOD'AIR [LCSQA]**

Les Bêta tests sont en cours et jusqu'à fin septembre.

La prise en compte des modifications sera faite en octobre.

L'ouverture aux AASQA est prévue le 1^{er} novembre.

- **Avancement de la fusion des AASQA et des PRSQA [Atmo-France]**

Toutes les fusions auront lieu avant la fin de l'année.

Les nouveaux hexa groupes ont été présentés. Une convention de collaboration a été signée entre le Centre, la Bretagne et Pays de Loire => COALA

- **Approbation des PRSQA :**

BQA : les PRSQA sont approuvés par le Ministère, le CA reste un organe consultatif.

➔ **AASQA:** mais il faut bien tenir compte de leurs retours

➔ **BQA :** oui

L'ordre de passage n'est pas figé et de ce fait l'Etat peut demander des modifications à apporter dans les PRSQA après avis du LCSQA et des DREAL, même s'ils ont été validés par les CA.

Décisions :

- ✓ Les AASQA transmettront au BQA l'avis de leurs CA sur les PRSQA.
- ✓ Toutes les grilles de lecture devront être transmises au LCSQA avant le 30 novembre.

- **LCSQA** : le retour du LCSQA ne pourra pas se faire sous un mois si toutes les grilles arrivent le 30 novembre.

4. DIVERS :

- **AASQA** : Une note sur les zones sensibles a été publiée sur le site du LCSQA cet été. Qu'est-ce qui est attendu des AASQA ?

➔ **LCSQA** : Rien à ce stade. Cette note présente l'état de l'avancement des travaux du GT « zones sensibles ». Le rapport final sera présenté à la prochaine CS « émissions, modélisation, traitement des données » et tiendra compte des retours des AASQA qui ont participé au groupe de travail.

- **AASQA** : Des écarts ont été identifiés dans les données de population MAJIC.

➔ **LCSQA** : La méthodologie est restée la même, les bases de données d'entrée ont été mises à jour (cf. note d'accompagnement des données). L'origine des écarts sur Toulouse a été identifiée et une solution sera discutée dans la prochaine CS « émissions, modélisation traitement des données » pour proposer une résolution qui sera validée lors du CPS du 15 décembre.

- **AASQA** : Les AASQA souhaitent avoir des explications sur l'attribution des subventions

➔ **BQA** : Les critères ont été présentés lors d'un CPS précédent. Un algorithme mathématique fait les calculs. Avec des critères de baisses max à ne pas dépasser.

- **AASQA** : Les AASQA sont très contentes du nouvel outil Gestion'air.

- **AASQA** : d'où viennent les chiffres pour les PM_{2.5} de l'arrêté réduction (loi santé)

➔ **BQA** : le ministère est parti de l'IEM car il s'agissait d'un indicateur existant puis l'objectif OMS a été rajouté. L'avis de l'ANSES proposait d'aller encore plus bas. Cet arrêté ne modifiera pas la politique de surveillance.